



## ARGOS AVOCATS CONSEILLE DOCTRIO DANS LE CADRE DE SA LEVEE DE FONDS

*Paris, le 18 janvier 2022.*

Argos Avocats – **Julien Sanciet** (associé) - a conseillé **Doctrio** dans le cadre de sa levée de fonds de 3 millions d'euros réalisée auprès de **Frst**, **FJ Labs** et de *business angels*, notamment les fondateurs de **Jellysmack**.

Doctrio est une plateforme de formation continue dédiée aux professionnels de santé, réalisant des programmes pédagogiques adaptés à leur pratique quotidienne. Doctrio permet ainsi au personnel soignant de mettre à jour leurs compétences, en rendant la connaissance médicale accessible à tous.

La levée de fonds de Doctrio va permettre de répondre à plusieurs objectifs :

- Développer de nouveaux parcours – continuer de développer de nouveaux programmes pédagogiques et permettre à davantage d'experts de transmettre leurs compétences à leurs confrères et consoeurs.
- Augmenter le nombre d'utilisateurs – accélérer la notoriété de Doctrio auprès des 2 millions de professionnels de santé en France
- Continuer d'améliorer l'expérience pédagogique – lancer de nouvelles fonctionnalités pour proposer aux membres de Doctrio une expérience toujours plus simple, efficace et adaptée à la réalité de leur pratique quotidienne.

Les investisseurs étaient représentés par **Orrick** (Benjamin Cichostepski) dans le cadre de l'opération.

### **Contact :**

**Julien Sanciet**

Email : [jsanciet@argosavocats.com](mailto:jsanciet@argosavocats.com)

Tél : +33(0)6.82.16.92.27